

PORTFOLIO DU DOCTORANT

Conformément à l’article 15 de *l’Arrêté sur le doctorat du 25 mai 2016*, les doctorant(e)s doivent compléter leur portfolio où sont ventilées qualifications et compétences acquises au cours du doctorat. Il atteste la capacité du futur docteur à valoriser et à faire connaître son travail de recherche. Il est lié au plan de formation individuel que le(s) directeur(s) de thèse aura (auront) mis en place en accord avec le (la) doctorant(e).

Durant la thèse, le (la) doctorant(e) y inscrit au fur et à mesure la liste individualisée des activités suivies ou organisées au cours de l'année : formations, mobilité, enseignement, diffusion de la culture scientifique, etc. Le portfolio lui permet de valoriser les connaissances acquises et les compétences développées pendant la préparation de sa thèse, en lien avec le référentiel de compétences des docteurs (cf. annexe).

À chaque fin d'année universitaire, le portfolio est vérifié par le(s) directeur(s) de thèse. À la fin du cycle d'études doctorales, l'ensemble de ces activités, validé par la direction de l'ED, donnera lieu à un complément qui sera adossé au diplôme de doctorat.

1. **VOTRE thÈse**

Nom, prénom :

Dernier diplôme obtenu :

Établissement du dernier diplôme obtenu :

Intitulé de la thèse :

Directeur(s) de thèse :

Unité de recherche de rattachement :

Co-tutelle : Oui ☐ Non ☐

Nom de l’université si co-tutelle :

1re année d’inscription en doctorat :

Financement de la thèse :

Contrat doctoral : Oui ☐ Non ☐

Contrat doctoral avec mission d’enseignement : Oui ☐ Non ☐

1. **Formation**

* Formations scientifiques et professionnelles de l’ED
* Séminaires et ateliers doctoraux
* Participation à une formation professionnalisante (notamment : informatique, cartographie, recherche de terrain, métiers de l’enseignement, management d’équipe)
* Autre

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Nom de la formation** | **Apport de la formation suivie pour le projet de thèse** | **Volume horaire** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

* Formation à l’éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique

Conformément à l’article 3 de *l’Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat*, chaque doctorant(e) doit obligatoirement suivre une formation à l’éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date** | **Nom de l’institution ayant dispensé la formation** | **Volume horaire** |
|  |  |  |
|  |  |  |

1. **MobilitÉ**

Séjour de recherche à l’étranger - stages - mobilité internationale

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Motif :**  recherches sur le terrain / séjour en archives/accueil au sein d’autres laboratoires /autre… | **Lieu** | **Durée** | **Source de financement[[1]](#footnote-1)** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

1. **ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE**

Publications

* Ouvrages, Direction, Codirection d’ouvrages, Article dans une Revue, Chapitre de Livre, Comptes Rendus, Traductions, produits et outils informatiques (logiciels, bases de données, cohortes, corpus,...), etc.

*Compléter le tableau.*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Titre de la publication** | **Préciser : article/chapitre d’ouvrage/ouvrage/ traduction/autre** | **Nom de la revue ou de l’ouvrage (si ouvrage collectif)** | **Éditeur** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Communication scientifique

* Participation à un colloque ou journée d’étude avec communication
* Présentation de son travail dans un atelier de l’ED
* Présentation de son travail dans un séminaire d’unité de recherche
* Suivi de séminaire organisé par l’ED
* Suivi de séminaire organisé par les unités de recherche ou par un autre établissement
* Vulgarisation de la recherche

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Intitulé de la manifestation scientifique**  (colloque / journée d’études / Université d’été / journée des doctorants/ conférence/ doctoriales) | **Auditeur** | **Intervenant**  (intitulé de la communication) | **Organisateur** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Organisation de la recherche

* Organisation d’une initiative scientifique (colloques, séminaires, tables rondes, workshop, autre)
* Travail de rédaction, de traduction, de correction dans une revue scientifique

1. **ActivitÉ didactique**

*Préciser ci-dessous*

* Monitorat, ATER, Chargé de cours
* Activité d’enseignement dans le primaire ou le secondaire

1. **ActivitÉ professionnelle en lien avec le sujet de thÈse**

* Contrat CIFRE
* Autres activités, préciser :

1. **ResponsabilitÉs collectives**

* Au sein de l’université (membre d’un conseil, d’une commission de l’établissement,…)
* Au sein d’une unité ou d’une structure de recherche
* Autre

1. **Compétences dÉveloppÉes**

* Logicielles (informatique)
* Organisationnelles
* Rédactionnelles
* Prise de parole
* Synthèse

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le(s) Directeur(s) de thèse | Le Directeur de l’École Doctorale | Le Président de l’Établissement |
|  |  |  |

ANNEXE

[Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038200990&categorieLien=id)

**COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES**

**Bloc 1 : Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**

* disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;
* faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale ;
* identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;
* identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;
* apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;
* s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.

**Bloc 2 : Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**

* mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation ;
* mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D ;
* garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés ;
* gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D ;
* mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation.

**Bloc 3 : Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective**

* mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux ;
* respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur ;
* respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels ;
* mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles ;
* mobiliser les techniques de communication de données en «open data » pour valoriser des démarches et résultats.

**Bloc 4 : Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale**

* acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale ;
* disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles ;
* dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels ;
* développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale ;
* disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau.

**Bloc 5 : Formation et diffusion de la culture scientifique et technique**

* rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral ;
* enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés ;
* s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde.

**Bloc 6 : Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective**

* animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires ;
* repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires ;
* construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe ;
* identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel ;
* évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs.

1. École doctorale, unité de recherche, autre [↑](#footnote-ref-1)